

PRÉPA
MOD'EMPLOI
Sport & Animation

Du 24/10 au
22/12/23

PRÉPA MOD'EMPLOI SPORT & ANIMATION

OBJECTIFS

- Sécuriser l'entrée en formation qualifiante et signer un contrat d'apprentissage grâce au réseau d'adhérents du Groupe APSALC.
- Intégrer le monde de l'entreprise en découvrant des métiers du sport, de l'animation et des loisirs.
- Accompagner les stagiaires : projet professionnel, ateliers CV, tutorat, cohésion d'équipe, savoirs-être, etc.

CONTENU

- Découverte des métiers du sport, de l'animation, et des loisirs
- Immersion professionnelle
- Formation théorique et pratique
- Certifications complémentaires (PSC1...)
- Découverte d'activités sportives
- Tutorat et accompagnement
- Interventions de professionnels
- Remise à niveau

MODULE 1 : L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL (30 H)

Posture en milieu professionnel

La relation employeur/salarié, et avec le tuteur

Fonctionnement d'une structure associative, connaissance des métiers et du secteur professionnel

Techniques de recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, simulation d'entretiens...

Découverte des formations CQP, BPJEPS, CPJEPS, DEJEPS

MODULE 2: LE PROJET PROFESSIONNEL (40H)

📞 03 80 55 06 68

✉ formation@apsalc.org

📍 15 rue des rétisseys
21240 TALANT

Recherche d'une structure d'accueil
Détermination du projet professionnel et de formation
Tutorat individuel et collectif, accompagnement personnalisé
Intervention de professionnel du secteur

MODULE 3: COMMUNICATION (20H)

Les outils de la bureautique
Réalisation de plaquettes et/ou affiches
Mise en place d'un projet, d'un évènement
La communication digitale et les réseaux sociaux (LinkedIn, etc.)

MODULE 4 : TECHNIQUES D'EXPRESSION ET SAVOIRS-ETRE (35H)

Expression orale
Expression écrite
Gestion du stress et des conflits
Atelier théâtre
Soft Skills

MODULE 5 : PRATIQUE SPORTIVE ET DE LOISIRS, ANALYSE DE LA PRATIQUE (80H)

Techniques d'animations sportives et socioculturelles
Découverte des activités (sports collectifs, sports individuels, animation...)
Construction d'une séance pédagogique
Analyse de la pratique
Sport santé, nutrition, Anatomie

MODULE 6: LA VIE EN SOCIETE ET DANS L'ENTREPRISE (25H)

Diversité, discrimination et handicap
Notions droit du travail (fonctionnement contrat d'apprentissage...)
PSC 1
Prévention sécurité routière

MODULE 7 : IMMERSION PROFESSIONNELLE (35H)

PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 16 à 29 ans

DURÉE, LIEUX ET PERSONNALISATION DES PARCOURS

- Volume horaire en organisme de formation du 24/10 au 19/12 : 230H
- Volume horaire en structure (immersion) du 08/12 au 22/12 : 35H
- La durée totale de formation est de 3 mois (265H)

- Lieu : APSALC - 15 rue des rétisseys - 21240 Talant

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Une prescription peut être réalisée par le conseiller MILO ou pôle emploi
- Un premier rendez-vous sera effectué avec le candidat afin de s'assurer de la cohérence entre son projet et la pré formation
- Par la suite, le candidat passera un entretien de motivation et des tests écrits.
- Le candidat sera sélectionné ou non à la suite de ces entretiens
Le Groupe APSALC se réserve le droit de refuser un candidat s'il ne remplit pas les conditions exigées
- Le candidat sera informé par mail de son acceptation ou non en pré formation. S'il est accepté, il recevra une convocation pour le premier jour.
- Durant le 1^{er} jour de formation, le stagiaire devra signer un contrat d'engagement
- Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **Vendredi 20/10**

TARIFS ET MODALITES DE PRISE EN CHARGE

- Gratuité pour le stagiaire
- Spécificité de prise en charge des indemnités (Pôle Emploi et Mission Locale)
- Si le jeune bénéficiaire a des droits ouverts au titre de l'allocation d'Aide de Retour à l'Emploi (ARE), il continue de percevoir ses droits
- Si le jeune bénéficiaire est sans ARE ou allocataire de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS) et âgé de moins de 30 ans, il se rapproche de la structure lauréate pour une demande de Rémunération des Stagiaires de la Formation Professionnelle (RSFP) auprès de l'Agence de Services et de paiement (ASP)

Les conditions exactes sont à voir avec votre conseiller pôle emploi en amont de la formation.

COORDONNÉES ET CONTACT :

Pédagogique :

Aude BERBEY

aude.berbey@apsalc.org / 03 80 55 06 68

Administratif :

Amir HAMOU

amir.hamou@apsalc.org / 03 80 55 06 62

Groupe APSALC – 15 rue des Rétisseys – 21240 TALANT

<https://www.groupe-apsalc.fr/>

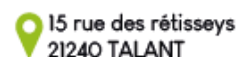
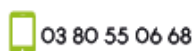
INSCRIPTION :

aude.berbey@apsalc.org

03 80 55 06 68

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Mise en situation – Jeux de rôles – Mutualisation d'expériences – Travaux en groupes et en sous-groupes – Interventions professionnelles – Préparation aux différents tests d'entrée en formation – Rédaction d'un outil de suivi du stagiaire (Entreprise / Organisme de Formation) – Accompagnement personnalisé – Formations complémentaires certifiantes nécessaires à l'insertion – Sécurisation du parcours diplômant.



La formation comprend des temps de formation en présentiel, en centre et des périodes de stage en structure d'accueil. Les temps de formation sont réalisés en face à face pédagogique en salle de cours ou sur le terrain (gymnase, stade...) pour les séances pratiques. Les présences sont validées par la signature de feuilles d'émargement par demi-journée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Le candidat sera évalué sur les savoirs-être, les savoir-faire et sur son projet professionnel.
- Le stagiaire aura un livret qui permettra le suivi des objectifs avec l'organisme de formation et la structure d'accueil (immersion) en cours et à l'issue de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Information et adaptation des parcours en fonction des besoins spécifiques auprès de notre référente handicap :

Tania MATHY – tania.mathy@apsalc.org

SUITES DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :

La prépa apprentissage offre la possibilité aux stagiaires d'intégrer le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ Salto) en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Il s'agit d'un tremplin pour accéder à une carrière d'Éducateur(trice) Sportif(ve) et Animateur(trice) socioculturel(le).

A la suite de la prépa apprentissage, le jeune pourra intégrer les formations suivantes :

- Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire et du Sport mention Activités Physiques pour Tous (BPJEPS APT)
- Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire et du Sport mention Loisirs tout public (BPJEPS LTP)
- Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)
- Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (CPJEPS)

INDICATEURS :

4.5

Note globale de la formation : ★★★★★

Recommandation de la formation : 100%

Taux d'entrée en formation qualifiante : 80%

Version : 28/07/23

**Partenaires
financiers**



Haut-commissaire
aux compétences



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



03 80 55 06 68

formation@apsalc.org

15 rue des rétisseys
21240 TALANT